



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Fenêtre sur L'AGRICULTURE

Les séminaires débats des acteurs sénégalais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Représentation au Sénégal | 25 Mars 2016

« APRÈS LA COP21, QUELLES STRATÉGIES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SÉNÉGAL ? »

Compte rendu de la 9^{ème} « Fenêtre sur l'agriculture »

CONTEXTE

La neuvième édition des « Fenêtres sur l'agriculture » organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Initiative Prospective Agricole et Rural (IPAR), le 25 mars 2016 au CINU, a permis d'aborder le thème : « *Après la COP21, quelles stratégies d'adaptation au changement climatique pour la sécurité alimentaire au Sénégal ?* ».

Depuis maintenant près de vingt ans, les effets du changement climatique sont au centre des négociations et des débats sur la scène internationale. En décembre 2015, la Conférence des parties sur le Climat (COP21) de Paris a marqué un pas décisif dans la lutte contre les effets du changement climatique, avec l'adoption du premier accord universel sur le climat par les 195 parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le 12 décembre 2015.

Le changement climatique pose un risque certain sur l'agriculture contemporaine et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les pertes de productivité résultant de ce changement sont susceptibles d'aggraver les crises alimentaires déjà récurrentes. Dans le Sahel, des études ont montré que les rendements des cultures comme le mil/ sorgho pourraient baisser de plus 10% dans le cas de l'augmentation des températures de + 2°C et de variations peu significatives des précipitations à l'horizon 2050. Une hausse de +3°C engendrerait une baisse de rendements agricoles de l'ordre de 15 à 25%¹.

Les personnes les plus vulnérables dans le monde sont également celles qui produisent la majorité de la nourriture pour la planète : ce sont les producteurs agricoles, agriculteurs pastoraux, pêcheurs et sylviculteurs. Si ces derniers, et notamment les plus vulnérables,

contribuent peu à l'émission des gaz à effet de serre (GES), ce sont pourtant les premiers à souffrir des désastres naturels d'origine humaine, aggravés par le changement climatique. Aujourd'hui, ces désastres naturels tendent d'ailleurs à augmenter en fréquence et en intensité.

La vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux effets aggravant du changement climatique est donc un obstacle majeur à l'atteinte des objectifs internationaux visant à éliminer la faim et atteindre la sécurité alimentaire, au sein desquels les enjeux du changement climatique liés à l'agriculture et la sécurité alimentaire doivent être davantage pris en compte. Il est de ce fait nécessaire de savoir comment adapter l'agriculture aux effets du changement climatique, pour la rendre plus résiliente; autrement dit, de savoir comment réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre. A l'instar des pays en voie de développement, le Sénégal doit construire un modèle de résilience pour permettre à ses producteurs, dont 95% sont issus de l'agriculture familiale, de mieux s'adapter au changement climatique.

Cette neuvième édition des Fenêtres sur l'agriculture a permis d'enrichir la réflexion sur ce modèle sénégalais de résilience, en partageant les connaissances et les expériences de différents types d'acteurs, sous la modération de Bara Gueye, Directeur de l'ONG Innovation Environnement et Développement en Afrique (IED Afrique).

¹ Sarr et al. 2007 : Évaluation de l'incidence des changements climatiques sur les rendements des cultures céréalières en Afrique soudano-sahélienne. Centre Régional Agrhymet, CILSS, Niamey AGRHYMET, 2009 : Actes de l'atelier de restitution des résultats du projet «Appui aux Capacités d'Adaptation du Sahel aux Changements Climatiques». Ouagadougou, 2-4 Février 2009

MOTS D'OUVERTURE

Pour ouvrir cette édition des « Fenêtres sur l'agriculture », le **Représentant de la FAO au Sénégal, Vincent Martin**, a tout d'abord rappelé les principaux événements ayant rythmé la fin de l'année 2015. L'adoption des Objectifs du Développement Durable (ODD), en septembre 2015, a permis de fixer la direction à suivre pour le développement durable, particulièrement avec le deuxième ODD « *Faim Zéro* » dans le monde, et le treizième ODD sur la lutte contre le changement climatique. En novembre 2015, la FAO organisait une conférence régionale sur l'agro-écologie en Afrique sub-saharienne, un mois avant la COP21. Vincent Martin a appelé à faire de l'année 2016 une année d'opérationnalisation, en profitant des grands rendez-vous, et notamment de la Journée Mondiale de l'Alimentation, à venir en octobre 2016, sur le thème « *Le climat change. L'alimentation et l'agriculture aussi* ».

A son tour, le **Directeur exécutif de l'IPAR, Cheikh Oumar Ba**, a confirmé que nous sommes entrés dans le temps de l'action : les changements climatiques sont là, et il ne faut plus attendre. Rappelant l'atelier organisé en février 2016 par l'IPAR sur le projet « *AgMIP* » (The Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project), à Dakar, avec la participation d'ICRISAT (Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides) et d'éminents chercheurs, comme ceux de la NASA, il a tenu à souligner le caractère global de la thématique. Il a par ailleurs rappelé l'objectif de cette fenêtre, notamment le partage d'innovations qui permettraient de concrétiser les objectifs de l'accord de Paris.

ECHANGE ENTRE LE PANEL ET LES PARTICIPANTS

Ibrahima Hathie, directeur de recherche de l'IPAR, a évoqué les recherches du *think-tank* concernant l'impact du changement climatique sur l'agriculture et sur la sécurité alimentaire au Sénégal. Au Sénégal, la hausse significative des fortes pluies et des vagues de chaleur, le décalage des saisons, avec un début et une fin tardifs, et la séquence sèche troublent le développement des productions. Le changement climatique a donc un impact sur les cultures, occasionnant une baisse des rendements, avec des conséquences négatives sur les revenus des producteurs. M. Hathie a également montré que les trajectoires suivies par l'agriculture dépendent des choix de tous les citoyens. Désormais, pour faire face au changement climatique, des systèmes d'adaptation doivent être adoptés.

Ndiaye Cheick Sylla, Conseiller technique Environnement à la Primature, a quant à lui évoqué la COP21 du point de vue de la participation sénégalaise. Pour lui, deux éléments ont été atteints avec l'accord de Paris : le renforcement de la prise de conscience des enjeux et l'éducation.

Paul Thiaw, de la Fédération des organisations non gouvernementales (FONGS), a partagé l'expérience d'une organisation paysanne nationale. Il a émis les deux constats suivants : (1) les paysans ont toujours travaillé à s'adapter, (2) la pratique agricole reste toutefois la plus vulnérable au changement climatique, au sein de la société. M. Thiaw a donc recommandé de mieux intégrer les exploitations familiales dans le processus de lutte contre le changement climatique au Sénégal et de faciliter le dialogue entre scientifiques et producteurs, afin de déterminer des pratiques intelligentes face au climat et de rendre l'adaptation au changement climatique plus efficace.

Représentant l'association Jardins d'Afrique, Gora Ndiaye, a présenté le modèle de la ferme-école de Kaïdara à Fimela, qui fait la promotion de l'agroécologie pour une émergence d'une agriculture respectueuse de l'environnement à travers un modèle économique basé sur un appui à l'entrepreneuriat rural. L'initiative permet de sensibiliser et former des jeunes producteurs en impliquant également les collectivités dans leur formation sur des pratiques d'adaptation, telles la plantation de cocotiers pour faire face à la salinisation des sols. Certains de ces jeunes sont aujourd'hui organisés en un mouvement de producteurs agro-écologistes, et ont l'opportunité d'élaborer de nouvelles stratégies pour faire face au changement climatique.

La dernière panéliste, **Wore Gana Seck, Directrice de Green Sénégal**, membre du Conseil économique, social et environnemental, est revenue sur les activités de conseils agricoles. Selon elle, le Sénégal est un des pays les plus vulnérables en matière de changement climatique, notamment au niveau de la zone côtière, mettant ainsi en difficulté les secteurs de la pêche, du tourisme et les habitations. La question des sols salés est un véritable défi à relever. Sur ce point, elle a partagé les résultats obtenus par l'ONG Green Sénégal, à travers un programme de récupération des terres et de promotion de la riziculture pluviale avec des semences adaptées dans la région de Fatick. En conclusion de son propos, Mme Seck a appelé le Sénégal à être parmi les premiers pays à signer l'accord de Paris, applicable dans cinq ans.

DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

La parole a ensuite été donnée à la salle pour élargir le débat.

Au cours de ces échanges, les participants ont reconnu qu'un problème de coopération et de synergie dans le domaine climatique persiste, suggérant l'installation d'une banque de données sur les expériences réalisées au Sénégal. Une mise à l'échelle de ces expériences s'imposera par la suite. Il s'agit donc notamment d'améliorer la coordination entre les ONG et la recherche, en insérant les innovations techniques et scientifiques dans les pratiques paysannes, pour les rendre plus efficaces et résilientes au changement climatique.

Sur ce point, l'expérience de collaboration entre la plateforme de recherche pluridisciplinaire régionale SREC (Sociétés Rurales, Environnement et Climat en Afrique de l'Ouest) et la plateforme des ONG de l'Union européenne au Sénégal (PFONGUE) a été partagée. Démarrée en 2014 pour renforcer les liens entre chercheurs et ONG, mais aussi pour développer une jonction fonctionnelle entre les connaissances issues de la recherche et leur appropriation/ développement par les ONG et organisations de société civile au Sénégal, les acteurs de cet espace de dialogue ont choisi de travailler en premier lieu sur le thème de l'agro-écologie, en raison du défi multiforme auquel fait face l'agriculture en Afrique de l'Ouest. Leur objectif est de lutter contre l'insécurité alimentaire et de nourrir sainement une population en forte croissance, tout en préservant la durabilité des systèmes sociaux et environnementaux, dans un contexte de changement climatique.

Les exploitations familiales subissant en premier lieu les impacts du changement climatique, les participants se sont également entendus sur le fait qu'il est crucial d'impliquer les communautés locales dans le processus d'adaptation pour permettre à la recherche participative de jouer un rôle. Pour ce faire, il faut rendre les données exploitables et faciliter leur compréhension auprès des producteurs. Les participants ont soutenu l'importance de prendre en compte la perspective des exploitants agricoles, tout en laissant les communautés fixer leurs propres objectifs.

A l'issue de la discussion, les participants se sont entendus sur les cinq principaux axes à prendre en compte pour faire face au changement climatique et atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal dans ce contexte.

- (1) Accès à la connaissance :** il apparaît à la fois nécessaire de mieux faire le lien entre la recherche et le savoir traditionnel et de rendre les différents savoirs plus accessibles aux producteurs. Ceci implique de les formuler et de trouver les bons canaux pour leur diffusion. Ceci pose implicitement la question des mécanismes à créer pour rapprocher les acteurs.
- (2) Nécessité d'une approche intégrée :** les acteurs doivent rester conscients des autres facteurs qui contribuent à l'adaptation ou à la vulnérabilité des petits producteurs aux changements climatiques. Si les populations ont appris à vivre avec la variabilité, au niveau politique, la perspective doit être trans-sectorielle : les questions de climat ne peuvent être prises isolément et doivent être considérées, avec celles de gouvernance foncière, d'accès au marché, etc.
- (3) Articulation des échelons :** d'un côté, l'appropriation des résultats de la COP21 doit se faire au niveau national ; de l'autre, les mesures doivent être adaptées au niveau local.
- (4) Mécanismes de financement :** le secteur privé doit notamment être impliqué sur les questions d'adaptation aux effets du changement climatique.
- (5) Mécanismes de coordination, dialogue et partage,** pour développer des dynamiques d'apprentissage mutuel et répondre à la question du passage à l'échelle des initiatives.
- (6) Dynamiques multi-acteurs :** tous les acteurs doivent être impliqués, aussi bien le secteur privé, acteur-clé de l'investissement ; les consommateurs, qui exercent une grande influence dans les mécanismes de l'offre et la demande ; mais aussi les élus locaux, qui ont la charge de la gestion des ressources naturelles et du foncier.



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

FAO Représentation au Sénégal
15, rue Calmette x rue Amadou Assane Ndoye
BP N° 3300 Dakar, Sénégal
Tél. : (+221) 33 889 16 66 | Fax : (+221) 33 889 16 70
E-mail : FAO-SN@fao.org | www.fao.org



Initiative Prospective Agricole et Rurale
Immeuble Bilguis-67, Rond-point VDN Ouest Foire
BP 16788-Dakar Fann, Sénégal
Tél. : (+221) 33 869 00 79 | Fax : (+221) 33 825 95 09
E-mail : ipar@ipar.sn | www.ipar.sn